



# COMMUNE D'ATPERT GEMENG ATERT

## Bulletin d'information

N°12 · Février 2023



## BIENVENUE À 2023

Les membres du Collège, du Conseil communal, du Conseil CPAS et le personnel communal vous souhaitent à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2023

## 2023 WËLLKOMM

De Schäfferot an de Gemengerot, esou wéi d'Membere vum CPAS an de Gemengepersonal wënschen Tech all ee schéint neit Joer 2023.

## SOMMAIRE

### INFOS COMMUNALES

- 3 Vœux du Nouvel An 2023
- 7 Budget communal
- 10 Formulaires de déclaration - Taxe sur les secondes résidences et Taxe sur les chiens
- 12 Infos travaux
- 13 Lotissement communal de Heinstert : terrains communaux
- 22 Le Zéro déchet s'invite dans la hotte de Saint-Nicolas
- 27 Un nouveau tiers-lieu à Attert : Le 360
- 34 Appel à vous

### SERVICE POPULATION

- 4 Population de la commune d'Attert
- 4 E-guichet
- 5 Vérifiez la validité de votre permis de conduire
- 5 Petit rappel du service Etrangers

### CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

- 6 Fonds Social Chauffage
- 20 Plaine de jeux du CPAS 2022

### ENSEIGNEMENT

- 14 Ecole communale de Heinstert
- 15 Ecole communale de Nobressart « Joyeux Noël »
- 16 Ecole communale d'Attert : Le numérique à portée de clic
- 17 ESVA

### ENFANCE

- 18 Service communal d'accueil extrascolaire « Les Enfants d'abord »
- 21 Conseil communal des Enfants

### COMMISSION CULTURELLE D'ATPERT

- 24 Histoire de l'art
- 24 Agenda 2023 : premières dates

### COIN LECTURE

- 25 Heinstert : Du club des jeunes au Tilleul 50 ans d'histoires
- 25 Attert : L'officine des potiers Buttet et un pot à oille de la Faïencerie Poncelet

### PLAN DE COHESION SOCIALE

- 23 Plan de cohésion sociale : un grand merci pour votre participation

### MIR SCHWÄTZEN LËTZEBUERGESCH

- 26 Clôture des berges des pâtures le long de cours d'eau – Anzänke vun den Uferen am Fall vun enger Weed laanscht engem Gewässer

### LE COIN DES ASSOCIATIONS

- 28 Agenda

#### Administration communale d'Attert

Voie de la Liberté, 107 - 6717 Attert  
Tél. : 063 / 24 27 70 - Fax : 063 / 24 27 71  
administration@attert.be  
www.attert.be

#### Directrice de publication

Bernadette Heynen, Echevine en charge de l'information

#### Administration et rédaction

Commune d'Attert

#### Conception et impression

Lorgé Imprimeur

#### Editeur responsable

Commune d'Attert

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.



# Vœux du Nouvel An **2023**

*Le Collège, le Conseil communal et le Conseil CPAS tiennent à vous remercier pour votre présence nombreuse à la traditionnelle cérémonie des vœux du Nouvel An qui s'est tenue le 13 janvier dernier à la Maison de Village de Nothomb.*

Lors de cette soirée, Madame Lamy Pascale, Madame Véronique Christophe, Monsieur De Becker Daniel, Monsieur Bonaventure Alain, Monsieur Goedert Pascal et Monsieur Thieltgen Eric, ont été mis à l'honneur afin de les remercier pour leurs belles et longues années de collaboration.

Les membres du Collège, du Conseil communal, du conseil CPAS et le personnel communal vous souhaitent à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2023 !

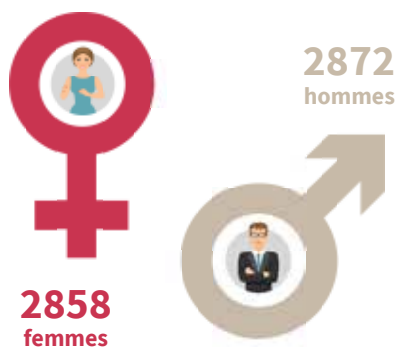


*Meilleurs vœux*

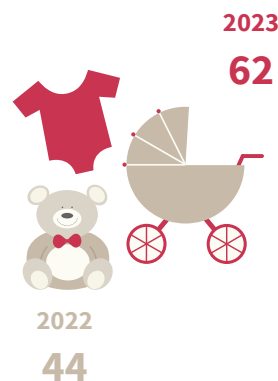
# Population de la commune d'Attert

VILLAGES DE LA COMMUNE D'ATTEERT	TOTAL HABITANTS	
	1 <sup>er</sup> janvier 2022	1 <sup>er</sup> janvier 2023
	ALMEROOTH	14
ATTEERT	645	663
GRENDEL	90	88
HEINSTERT	602	600
LISCHERT	248	246
LOTTERT	421	415
LOUCHERT	19	19
LUXEROTH	0	0
METZERT	506	509
NOBRESSART	523	546
NOTHOMB	644	644
PARETTE	142	149
POST	498	521
RODENHOFF	50	46
SCHADECK	114	114
SCHOCKVILLE	218	238
TATTERT	160	167
THIAUMONT	297	312
TONTELANGÉ	421	439
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5612</b>	<b>5730</b>

## Population 2023



## Naissances



## Mariages



## Décès



# E-Guichet : un guichet en ligne est maintenant disponible

Voici les documents que vous pouvez obtenir gratuitement sur le E-Guichet

- Certificat de composition de ménage
- Extrait de casier judiciaire
- Certificat de résidence
- Acte de naissance
- Certificat d'autorisation de voyage pour enfant mineur
- Acte de mariage
- Nouveaux codes PIN/PUK pour eID ou KIDS-ID
- Extrait du fichier central de la délinquance environnementale et du bien-être animal
- ...

Connexion via Itsme ou lecteur de carte d'identité  
Service entièrement gratuit

Rendez-vous sur [attert.egovflow.be](http://attert.egovflow.be)





# Vérifiez la validité de votre permis de conduire

*Selon le modèle de permis de conduire dont vous êtes titulaire, au format papier ou carte bancaire, vous serez amené à le renouveler.*

## Le modèle carte bancaire



Depuis 2010, lorsque vous demandez ou renouvelez votre permis de conduire, vous recevez un permis de conduire européen au format carte bancaire. **Ce modèle est valable pour une durée de dix ans. Pour le renouveler, vous devez vous adresser à la commune au moins trois mois avant la date d'échéance.**

## Le modèle papier

Avez-vous encore un permis de conduire au format papier ? **Celui-ci reste valable jusqu'en 2033.** Vous ne devez demander un nouveau permis de conduire :

- qu'en cas de perte, de vol, de détérioration ou d'illisibilité de votre permis ;
- lorsque vous ne ressemblez plus à la photo sur le permis de conduire ;
- lorsque le permis de conduire a été retiré par une autorité étrangère.

## Petit rappel du **service Étrangers**

### *Obligation de signaler sa présence après l'entrée en Belgique*

Court séjour (90 jours maximum)

Le citoyen de l'UE qui vient en Belgique pour un séjour n'excédant pas 3 mois est tenu de signaler sa présence en Belgique à l'administration communale du lieu où il réside dans **les 10 jours ouvrables suivant son entrée en Belgique.**

Une dispense est accordée au citoyen de l'UE :

- qui loge dans une maison d'hébergement soumise à la législation relative au contrôle des voyageurs ;
- qui est admis en traitement dans un hôpital ou un établissement hospitalier analogue au cours d'un voyage en Belgique ;
- qui est arrêté et détenu dans un établissement pénitentiaire ou de défense sociale.

Le citoyen de l'UE qui signale sa présence reçoit un document intitulé « Déclaration de présence » (annexe 3ter à l'arrêté royal du 08/10/1981). Ce document, délivré gratuitement, n'est pas un titre de séjour.

**Bon à savoir :** L'Office des étrangers peut infliger une amende administrative de 200 euros au citoyen de l'UE qui ne signale pas sa présence dans le délai de 10 jours mentionné ci-dessus.

<https://dofi.ibz.be/fr/themes/citoyens-de-lunion/droit-dentree-et-de-sejourner/droit-dentree-et-de-sejourner-dun-citoyen-1>

# Fonds Social Chauffage



*Avec la hausse du prix de l'énergie, le gouvernement a décidé d'augmenter les allocations de chauffage afin de les ajuster au prix actuel du mazout. Le montant maximum de l'allocation est passé de 20 à 36 cents par litre en fonction du prix.*

De plus, la quantité maximale pour laquelle une indemnité peut être accordée est augmentée de 1500 litres à 2000 litres par an pour remplir votre citerne de mazout ou de gaz propane.

Les ménages qui se chauffent avec du gazoil de chauffage ou du pétrole lampant acheté en petite quantité ou en bidons, peuvent compter sur une augmentation de l'allocation forfaitaire de 210 €/an à 456€/an.

Pour vous aider, le Fonds Social chauffage a créé « Demandez à Mina », un outil pratique sur son site web qui vous aidera à trouver avec quelques questions-réponses, les aides auxquelles vous avez droit.

Plus d'informations : [www.fondschauffage.be](http://www.fondschauffage.be)

**Vous pouvez introduire une demande au CPAS de votre commune.**

**Dans les 60 jours de la livraison**



**Renseignements : CPAS d'ATTERT - Voie de la Liberté, 109 à 6717 ATTERT - sur rendez-vous au 063/22 54 18.**

## N'oubliez pas votre chèque mazout

*En plus de l'allocation chauffage (destinée aux personnes en situation financière précaire), le gouvernement a prévu un chèque mazout de 300 euros pour tous les utilisateurs de mazout et/ou propane.*

Afin de bénéficier de ce chèque, vous devez introduire une demande via l'application du SPF Economie ou contacter le CPAS pour vous aider dans cette démarche.

Vous pouvez cumuler les deux demandes afin de réduire au maximum votre facture énergétique.

# Budget communal 2023



*Au conseil communal d'Attert du 25 novembre dernier, le budget 2023 figurait à l'ordre du jour. Ce budget a été voté à l'unanimité des conseillers attertois tant pour son volet ordinaire que pour l'extraordinaire.*

*Avant de citer les chiffres, l'échevin des finances a rappelé le contexte de l'élaboration du budget précédent. Il y a un an, il indiquait : « ... Le présent budget fait suite à tout un contexte de crises.*

*Crise sanitaire et pandémie : Pandémie Covid 19, Crise du scolyte, Crise PPA (Peste Porcine Africaine). Cette crise aura inévitablement un impact significatif sur les finances communales tant pour l'exercice 2023 que pour l'élaboration des futurs budgets. Nous pouvons penser qu'au cours des années à venir, le choc sera amplifié par une baisse des recettes fiscales, associée à une hausse des dépenses sociales. »*

*A cette situation de crises, nous pouvons ajouter aujourd'hui la crise énergétique, essentiellement due au conflit armé entre l'Ukraine et la Russie.*

*En élaborant le présent budget, nous pouvons énoncer plusieurs tuiles qui rendent le travail particulièrement difficile pour nos communes.*



## L'INFLATION

C'est une des préoccupations du moment pour l'ensemble de la société, les citoyens, les sociétés commerciales mais également pour les pouvoirs publics.

Pour les communes, on peut s'attendre à ce que la flambée inflationniste et la crise énergétique qui en découle soient même « plus salées » que celles de la crise sanitaire des deux années précédentes.

L'inflation touche la commune à tous les étages (le coût des salaires, les investissements en voirie et travaux du bâtiment, hausse des prix de l'énergie ...)

- L'indexation des salaires.
- La hausse des taux d'intérêt.
- Les pensions (les pouvoirs locaux sont entièrement responsables du financement des pensions de leurs anciens agents statutaires... sans intervention du fédéral).
- La crise énergétique (le budget « dépenses » explose en ce qui concerne les postes chauffage et électricité).

En période difficile, l'équation se révèle simple pour beaucoup : augmenter les recettes et diminuer les dépenses.

**A Attert, ce ne sera pas le cas.**

**A Attert, pas d'augmentation de taxes.**

Si la situation est difficile pour les communes, nous savons qu'elle l'est également pour beaucoup de personnes de notre population .... raison pour laquelle la volonté du collège et du conseil communal est claire !!! > **PAS D'AUGMENTATION DE TAXES !!!**

L'additionnel à l'impôt sur les personnes physiques (7%) et l'additionnel sur le précompte immobilier ne sont pas augmentés (2.800) .... et cela depuis plus de 30 ans.

Il en est de même en ce qui concerne les taxes et redevances immondices, et distribution d'eau.

En ce qui concerne les dépenses de fonctionnement, nous aurons certes une attitude dite prudente mais nous mènerons à bien tous les dossiers en cours, et ils sont nombreux.

En ce qui concerne les investissements en général, nous sommes conscients que les communes disposent de leviers importants pour relancer l'économie. Attert y participera. Le présent budget 2023 en est la preuve.

## AU BUDGET 2023, NOUS POUVONS CITER COMME PROJETS :

- rénovation de la salle Concordia à Heinstert,
- rénovation de la salle Saints Come et Damien à Metzert
- rénovation du presbytère de Post,
- réfection d'une partie de la toiture de l'église d'Attert,
- entretien de différentes Eglises

- aménagement de L'Auberge du Val d'Attert, l'ancien hôtel situé le long de la N4 (projet qualifié de « projet participatif » avec la collaboration de l'asbl « Vibrerlocal »)
- sans oublier la rénovation de l'ancienne église Saint-Etienne à Attert. Pour rappel, ce très bel édifice érigé en 1547 sera transformé en (petit) centre culturel.
- installation de panneaux photovoltaïques et divers investissements en énergies renouvelables, poursuite des actions au travers de la « Convention des Maires »,
- en plus de l'ancien lavoir de Lischert, l'aménagement ou la réfection de notre petit patrimoine rural est également prévu au budget 2023.

## AU NIVEAU DE NOS ROUTES

Le maintien d'un réseau routier en bon état est une priorité. Pour l'atteindre, un entretien en temps et en heure est essentiel. Il en est de même pour les voiries forestières.



### Au budget 2023 :

- à l'ordinaire 80.000,00 € sont prévus pour l'entretien ordinaire des voiries, 30.000,00 € pour le curage des fossés, 30.000,00 € pour le curage des cours d'eau, et 30.000,00 € pour la voirie forestière,
- 300.000 € à l'entretien extraordinaire des voiries,
- Réfection de la rue de la Villa Romaine à Nothomb,
- Trottoirs dans la traversée de Heinstert sur la RN 87,

### Sont prévus également au budget 2023 :

- Une réactualisation du plan de mobilité,
- Aménagement de sentiers en faveur de la mobilité douce :
- Participation « Trajet W9 » 300.000 €
- Jonctions Post-Schadeck-Attert, Grendel-Colpach, Tontelange-Oberpallen,



## LOGEMENT

Pour rappel, ce lotissement à Heinstert est un réel réservoir foncier pour notre Commune. La volonté est d'y installer une mixité sociale.

Les premières constructions sont sorties de terre.

Une dizaine de terrains viennent d'être vendus. Les maisons sortiront de terre dans les prochains mois.

D'autres ventes de terrains à bâtir sont prévues dans les prochains mois.

Le nouveau groupe de travail communal « logement » s'était penché l'année dernière sur l'évolution de ce chantier. A l'unanimité, les membres de ce groupe de travail avaient pris la décision de voir la commune agir dans ce dossier comme promoteur de travaux de constructions.



L'auteur de projet a été désigné. Le projet est sur les rails. Il s'agit :

- de la construction de 10 maisons unifamiliales de 3 ou 4 chambres avec 1 ou 2 salles d'eau selon le nombre de chambres. Pour répondre à un besoin actuel, certaines pourront être adaptées à la collocation (système de cohabitation recherché par de plus en plus de personnes),
- de la construction d'un bâtiment à appartements divisé en 14 logements avec un rez-de-chaussée composé d'un vaste espace de 330 m<sup>2</sup> dédié aux PME. Cet espace sera flexible et divisible en fonction des besoins des futurs utilisateurs.

## LE BUDGET EXTRAORDINAIRE

Le budget extraordinaire est équilibré avec des recettes et des dépenses pour un montant total de 9.257.170,61 €.

Le financement du service extraordinaire se compose de :

- Emprunts : 0 €,
- Subsidés en Capital : 2.343.870 €,
- Prélèvement sur le fonds de Réserve Extraordinaire : 6.163.300,61 €,
- Vente de terrains : 750.000,00 €.



## LE BUDGET ORDINAIRE

Avec 12.173.552,83 € de recettes et 12.077.097,84 € de dépenses, le budget se clôture avec un boni de 96.454,99 €.

Bref, un budget qui se révèle être un budget ambitieux, de par sa politique globale axée une fois encore sur l'enseignement, l'associatif, la culture, le sport, le logement, mais également le maintien des priorités défendues depuis de nombreuses années dans notre commune.

## QUELQUES CHIFFRES :

### Population :

1<sup>er</sup> octobre 2022 : 5.710 habitants (1<sup>er</sup> octobre 2021 : 5.626 habitants ; 1<sup>er</sup> octobre 2020 : 5.673 habitants)

### Les principales recettes :

Budget 2023	
Taxe additionnelle à l'IPP : (7%)	882.851,02 €
Taxe additionnelle au Préc. Immob. (2.800)	1.251.804,50 €
Taxes circulation	94.116,71 €
Taxes immondices	411.000 €
Autres taxes et redevances	255.000 €
Fonds des Communes	3.741.675,90 €
Fonds Grand-Ducal	2.362.134,43 €
Recettes vente de bois	200.0

### Les principales dépenses :

- Dépenses de personnel : 3.617.909,81 € correspondant à 36,89 % des dépenses du budget ordinaire
- Dépenses de fonctionnement : 3.512.026,49 € correspondant à 35,81 % du budget ordinaire
- Transferts : 1.709.680,92 € correspondant à 17,43 % du budget ordinaire
- Dette : 967.830,92 € correspondant à 9,87 % du budget ordinaire

### Certains chiffres encore dans les dépenses :

- Zone de Secours : 284.866 €
- Zone de Police : 250.167,07 €
- Fabriques d'Eglises, et Laïcité : 87.848,48 €
- CPAS : 390.000 €
- Enseignement primaire et gardien :

Aujourd'hui encore, l'enseignement reste assurément un des objectifs prioritaires de la politique du collège.



### Quelques chiffres :

Au niveau dépenses : plus de 1.380.020,15 € sont prévus pour l'enseignement gardien et primaire, et 557.600 € pour l'accueil extrascolaire.

Il est à signaler ici la nette augmentation pour les postes « fournitures de combustibles » et « fournitures en électricité » : respectivement 100.000 € et 105.000 € au lieu de 60.000 € et 40.000 € au budget de l'année dernière.

### Pour revenir à la dette



La dette totale estimée au 31 décembre 2023, s'élève à un montant de 2.323.906,15 € soit une dette de 406,99 € par habitant.

L'Echevin des finances confirme, avec les chiffres à l'appui, la dette de la commune est plus que maîtrisée .... au 31 décembre 2016 ces chiffres étaient encore de 7.166.407,97 €, soit une dette totale de 1.303,22 € par habitant et, ... en 2009, la dette était encore de 12.500.000,00 € ce qui représentait, à cette époque, une dette totale de 2.400,00 € par habitant.

Cette dette engendre pour l'année 2023 un remboursement de capital de 572.259,92 € et un remboursement d'intérêts de 70.433,50 €, soit un remboursement annuel total de 642.693,45 €, soit un remboursement annuel de 112,56€ par habitant.





# Formulaires de déclaration

## Taxe sur les secondes résidences - Taxe sur les chiens

PROVINCE DE LUXEMBOURG  
ARRONDISSEMENT D'ARLON

COMMUNE DE  
**ATTERT**



Voie de la Liberté, 107  
6717 ATTERT  
[www.attert.be](http://www.attert.be)

### FORMULAIRE DE DECLARATION

### TAXE SUR LES SECONDES RESIDENCES

Conformément au règlement-taxe sur les secondes résidences <sup>1</sup>, nous vous prions de retourner cette déclaration dûment complétée et signée, pour le 31 mars 2023 au plus tard, à l'Administration communale d'Attert - Service Taxes, Voie de la Liberté, 107 – 6717 ATTERT ou à [administration@attert.be](mailto:administration@attert.be).

Je soussigné(e) / Nous soussigné(e)s .....  
avec numéro(s) de registre national .....  
domicilié(es) à (adresse de la résidence principale) .....

Déclare / Déclarons résider en seconde résidence au 1<sup>er</sup> janvier 2023 <sup>2</sup> à (adresse de la seconde résidence) .....

Nous résidons à cette seconde résidence depuis le .....

Je déclare / Nous déclarons que la présente déclaration reste valable jusqu'à révocation expresse et écrite de ma/notre part.

Fait à ....., le .....

Signature(s) :

<sup>1</sup> Le règlement-taxe est consultable sur [www.attert.be](http://www.attert.be).

<sup>2</sup> La taxe est seulement due pour l'exercice d'imposition par celui qui dispose de la ou des secondes résidences au 1<sup>er</sup> janvier de l'exercice d'imposition.

La Commune souhaite vous informer que les formulaires de déclaration concernant la taxe sur les secondes résidences et la taxe sur les chiens pour l'année 2023 sont disponibles sur le site internet de la Commune en suivant le lien suivant [https://www.attert.be/test\\_accordeon2](https://www.attert.be/test_accordeon2)

Il est en effet obligatoire de déclarer la seconde résidence occupée au 01.01.2023 et les chiens possédés au 01.01.2023 pour le 31 mars 2023 au plus tard. Celles et ceux qui en ont fait la déclaration au titre des années précédentes ne doivent plus le faire. A noter que les déclarations restent valables jusqu'à révocation expresse et écrite de la part du déclarant.

PROVINCE DE LUXEMBOURG  
ARRONDISSEMENT D'ARLON

COMMUNE DE  
**ATTERT**



Voie de la Liberté, 107  
6717 ATTERT  
[www.attert.be](http://www.attert.be)

**FORMULAIRE DE DECLARATION**

**TAXE SUR LES CHIENS**

Conformément au règlement-taxe sur les chiens <sup>1</sup>, nous vous prions de retourner cette déclaration dûment complétée et signée, pour le 31 mars 2023 au plus tard, à l'Administration communale d'Attert - Service Taxes, Voie de la Liberté, 107 – 6717 ATTERT ou à [administration@attert.be](mailto:administration@attert.be).

Prénom et nom du propriétaire / possesseur du (des) chien(s) : .....

N° de registre national / N° BCE : ..... Marchand / Eleveur de chiens : OUI / NON

Adresse : .....

- I. Au 1<sup>er</sup> janvier 2023 <sup>2</sup>, nombre total de chiens (imposables ou non) âgés de trois mois au moins à identifier dans la présente déclaration <sup>3</sup> : .....
- a. Nombre de chiens repris sous I. appartenant à un invalide de guerre, civil ou militaire : .....
  - b. Nombre de chiens repris sous I. appartenant à un invalide de guerre, civil ou militaire servant à le conduire (dans ce cas, prière de ne pas renseigner ces chiens dans la catégorie a) : .....
  - c. Nombre de chiens-guides ou d'aide des personnes repris sous I. bénéficiant d'une intervention financière pour l'assistance animalière en application de la législation en vigueur en matière de santé et d'action sociale : .....
  - d. Nombre de chiens policiers ou autres repris sous I., détenus en exécution de règlements émanant d'autorités publiques : .....

Identification du chien n°1

Nom : .....

Race : .....

Date de naissance : .....

Date d'adoption : .....

Sexe : M / F      Enregistré à Dog ID <sup>5</sup> : OUI / NON

N° puce / tatouage : .....

Couleur(s) du chien : .....

Identification du chien n°2 <sup>4</sup>

Nom : .....

Race : .....

Date de naissance : .....

Date d'adoption : .....

Sexe : M / F      Enregistré à Dog ID <sup>5</sup> : OUI / NON

N° puce / tatouage : .....

Couleur(s) du chien : .....

Je déclare que la présente déclaration reste valable jusqu'à révocation expresse et écrite de ma part.

Fait à ....., le .....

Signature :

<sup>1</sup> Le règlement-taxe est consultable sur [www.attert.be](http://www.attert.be).

<sup>2</sup> Seuls les chiens détenus au 1<sup>er</sup> janvier de l'exercice d'imposition répondant aux conditions reprises sous I. doivent être déclarés pour l'exercice d'imposition.

<sup>3</sup> Pas d'identification nécessaire si vous êtes un marchand ou éleveur de chiens.

<sup>4</sup> Si vous possédez plus de 2 chiens, veuillez svp utiliser plusieurs formulaires.

<sup>5</sup> Pour plus d'informations, n'hésitez pas à visiter le site <https://www.dogid.be/fr>.



# Infos travaux



## Entretien extraordinaire 2023

Voici la liste des travaux d'entretien de voiries prévus :

- Attert - chemin menant à la grotte
- Nothomb - rue Mont des Chèvres > Petit-Nobressart
- Nobressart - rue de Hachy > RN40
- Thiaumont - L'Orée du bois > Rue de Hachy
- Tontelange - rue An der Huel
- Nothomb - Wuesgaarden
- Schockville - rue du Foyer Ardent > RN 87
- Grendel - rue des Fagnes

Ces travaux ont été adjugés à l'entreprise Socogétra pour un montant de 769 410,13 € TVAC.

Ces travaux ont été mis en adjudication et devraient débuter début mars.

## Sécurisation de la traversée d'Heinstert

Ces travaux consistent :

- Au remplacement de la conduite de distribution d'eau,
- A la pose de nouveaux éléments linéaires (filets d'eau),
- A la réalisation de trottoirs dont un cyclo-piétons.

Le SPW prendra en charge le remplacement du revêtement hydrocarboné.

Le projet définitif sera proposé à un prochain Conseil Communal.

## Lotissement communal d'Heinstert

La 3<sup>ème</sup> phase des travaux d'équipement du lotissement sont programmés pour début mars.

Ces travaux ont été adjugés à l'entreprise Lambert pour un montant de 439 116,16 €

## Distribution d'eau

Les travaux de sécurisation et d'automatisation du réseau de distribution d'eau se terminent.

Ceux-ci doivent nous permettre d'avoir en temps réel sur outil informatique la situation du réseau et détecter les éventuelles anomalies (consommations excessives, niveau des réservoirs...)

Montant des travaux : 591 968,35 € TVAC

Subside Région wallonne de : 247 145,50 €

Cependant, il reste encore quelques points noirs sur le réseau.

### Heinstert - Nobressart

Outre le remplacement de la conduite dans la traversée d'Heinstert (voir plus haut), il sera proposé au prochain Conseil Communal la construction d'un nouveau réservoir sur les hauteurs de Heinstert afin de sécuriser en approvisionnement les villages de Heinstert et Nobressart.

### Station de pompage de Tattert

Les travaux proposés consisteront à sécuriser l'approvisionnement (source) et au remplacement de la partie électromécanique.

## Stations d'épuration : point sur la situation

### Lischert

Cette station est opérationnelle depuis quelques mois



### Metzert

La station vient d'être mise en exploitation



### Nothomb

Les travaux se terminent et elle devrait être opérationnelle début février



### Tontelange

La pose du collecteur est terminée. Les travaux de construction de la station sont en cours

### Heinstert - Nobressart

La pose du collecteur Heinstert-Nobressart est en cours. Les travaux de construction de la station débuteront au printemps



# Lotissement communal de Heinstert : **terrains communaux**



La Commune d'Attert va proposer prochainement à la **vente de gré à gré 8 terrains à bâtir équipés** à Heinstert dans le lotissement communal.

Les biens seront mis en vente via l'étude du notaire **Philippe BOSSELER** à Arlon.



**Pour tout renseignement :  
veuillez prendre contact avec  
l'administration communale  
au 063/24.27.70**



# Ecole communale de **Heinstert**



*Durant cette année scolaire, les élèves s'éveillent au patrimoine architectural et culturel du village de Heinstert. En ces premiers mois de l'année, nous avons construit une partie des apprentissages tout en découvrant :*


- › l'histoire de la Hämmelsmarsch
- › l'architecture des bâtiments (visite au Fourneau Saint-Michel, recherche des traces du passé sur les maisons de Heinstert)
- › visite de l'exposition « Les 50 ans du Tilleul »
- › les différents types de paysages
- › la forêt qui nous entoure
- › le monument aux morts
- › la différence entre une école de Bruxelles et notre école par un travail de correspondance



**Beaucoup d'autres éléments du village sont encore à découvrir.  
Nous remercions les personnes qui nous partagent livres, photos et documents sur les richesses de Heinstert.**

Retrouvez nos activités sur notre page Facebook et sur notre site internet.

 ÉCOLE DE HEINSTERT-COMMUNE D'ATTERT

 <https://ecole-heinstert-thiaumont-nobressart.weebly.com/>



# Ecole communale de Nobressart : « Joyeux Noël »



## Rencontre de Noël à l'école de Nobressart



Tout commence par des chants de Noël pour accueillir les parents.

Même Papa et Maman Noël ont participé à la fête.

Pour que la fête soit belle, les enfants, les accueillantes et les enseignants ont uni leurs efforts.

De la tartiflette, du vin chaud, de la buche, du chocolat chaud,... ont été servis à tous les invités.



## Les enfants souhaitent un « Joyeux Noël »

Chaque année, la fête de Noël est une bonne occasion pour préparer des choses ensemble, pour rencontrer des gens,... Cette année, nous avons décidé de faire le tour du village pour souhaiter un "Joyeux Noël" en chansons aux personnes âgées du village.

Le jour précédent, nous avons préparé des spéculoos pour avoir quelque chose à offrir et une carte de Noël pour laisser un souvenir.

Que de plaisir nous avons eu en voyant de grands sourires sur le visage des personnes à qui nous avons rendu visite !

Ce fut une belle journée.

*Les élèves de l'école de Nobressart.*





# Ecole communale d'Attert : Le numérique à portée de clic



*Notre école a participé ces dernières années à deux projets « Ecole numérique » et a ainsi pu se doter d'outils informatiques appréciables : un tableau numérique interactif dans chacune des classes primaires, des Ipads et des Chromebooks à disposition de tous.*

Les outils numériques ne sont pas présents à chaque instant dans les classes, mais ils sont utilisés en appui pour certaines activités d'apprentissage.

### Utiliser un logiciel peut en effet :

- capter l'attention de chaque élève
- créer plus d'engagement des élèves dans l'activité
- fournir un feedback immédiat, aussi souvent que nécessaire
- automatiser et répéter les exercices à l'infini, pour consolider les apprentissages

Le numérique permet de favoriser la différenciation lors des apprentissages : chaque élève peut apprendre selon son rythme et son niveau.

Les outils pédagogiques numériques soutiennent également la prise en charge des élèves à besoins spécifiques (troubles DYS, TDA/H, ...).

Avec l'aide d'un conseiller du CECP, les élèves de P5 et P6 ont pu se familiariser avec un outil permettant de réaliser des portfolios numériques, reprenant les synthèses des matières vues en classe. Un beau projet qui leur enseigne des techniques précieuses pour la mémorisation des notions vues, et leur permet de devenir pleinement acteurs de leurs apprentissages. C'est l'occasion pour eux de développer des compétences qui seront indispensables aux élèves de demain.





# L'ÉCOLE SECONDAIRE DE LA VALLÉE DE L'ATTERT : PLUS QU'UNE ÉCOLE!



## LIBERTÉ, RESPONSABILITÉ, RESPECT, BIENVEILLANCE

Animée par ces valeurs fondamentales, l'équipe éducative accompagne les élèves avec passion et dévouement, en garantissant à chacun d'eux l'écoute attentive de ses besoins, de ses projets et de ses rêves.

À l'ESVA, le respect est une valeur essentielle qui englobe autant les personnes que les biens et la nature.

Par exemple, un potager expérimental a été installé dans la prairie qui nous entoure. Ou alors, bien que nos locaux soient provisoires, les jeunes sont associés à l'aménagement, l'entretien et l'embellissement des infrastructures. Ou encore, ils sont invités à jouer à des jeux spécifiques qui développent les habilités sociales et favorisent le vivre-ensemble...

## CONSEILS, AGORA & CLUBS



Nous sommes une école démocratique, cela signifie que l'équipe pédagogique n'est pas seule décisionnaire de la vie scolaire : les élèves ont aussi un droit de regard!

Nous avons une charte avec des règles non négociables mais des Conseils et des Agoras sont organisés régulièrement afin que les élèves puissent proposer des aménagements ou des changements ayant trait au fonctionnement de leur école.

C'est également le moment pour eux d'élaborer collectivement des projets, comme par exemple la création d'un nouveau Club (écriture créative, jeux sportifs, organisation d'événements...).

## PÉDAGOGIES ACTIVES



L'objectif de l'ESVA est de guider progressivement les élèves vers l'autonomie tout en cultivant le plaisir d'apprendre et de coopérer.

Pour ce faire, l'équipe éducative déploie différentes pédagogies actives inspirées des pédagogies nouvelles. Certains cours se donnent en classe inversée, d'autres en pédagogie du projet ou en classe autonome...

En 1re et en 3e année, les jeunes présentent un chef-d'oeuvre : ce travail est réalisé tout au long de l'année, sur le thème de leur choix formulé sous forme de question. Ils doivent effectuer des recherches, lier leur sujet à différents cours, et tenter de répondre à leur question de départ en développant leurs compétences argumentatives.



INSCRIPTIONS DU 6 FÉVRIER AU 10 MARS OU APRÈS LE 24 AVRIL.

JOURNÉE PORTES OUVERTES



Le 3 février de 16H30 à 19H.

## L'OFFRE D'ENSEIGNEMENT



Cours de luxembourgeois

### UN PREMIER DEGRÉ



En plus des cours généraux habituels, les élèves du premier degré ont une activité complémentaire :

Environnement

Et une deuxième AC au choix :

Activité artistique

Vie sociale



DÈS LA 3<sup>E</sup> ANNÉE, LES ÉLÈVES CHOISSENT UNE OPTION :

### L'OPTION ARTS



Sensible, critique, créatif!

LES COURS GÉNÉRAUX +  
AU 2<sup>E</sup> DEGRÉ

Éducation artistique 4H

AU 3<sup>E</sup> DEGRÉ

Éducation artistique 4H

Histoire de l'art 4H

### L'OPTION SCIENCES HUMAINES



Grandir en humanité

LES COURS GÉNÉRAUX +  
AU 2<sup>E</sup> DEGRÉ

Allemand 4H

AU 3<sup>E</sup> DEGRÉ

Allemand 4H

Histoire 4H

Géographie 4H

Actualité 2H

### L'OPTION SCIENCES



Comprendre le monde

LES COURS GÉNÉRAUX +  
AU 2<sup>E</sup> DEGRÉ

Sciences 5H

Laboratoire 2H

AU 3<sup>E</sup> DEGRÉ

Sciences 6H

Mathématiques 6H

Activité de physique 1H

Activité de maths ou de sciences (au choix) 2H

Actualité 2H



www.esvattert.com



ecolesecondaireattert@gmail.com



063 41 14 88



# Service communal d'accueil extrascolaire « **Les Enfants d'abord** »



L'équipe du service communal d'accueil extrascolaire « Les Enfants d'abord » a organisé une semaine de stage durant le congé d'automne à l'école communale d'Attert. Celui-ci avait pour thème « Les légendes de la Vallée de l'Attert ». Chaque jour, les enfants ont pu découvrir une nouvelle légende. L'équipe s'est inspirée de l'ouvrage de Nicolas Warker « Wintergrün » : Histoires, contes et légendes de la Province du Luxembourg.



L'équipe avait préparé une multitude d'activités : bricolage, histoire, chasse aux trésors, course relais,... L'équipe s'est investie à 100% dans le stage en revêtant des costumes allant de la sorcière au chasseur en passant par la vache pour le plus grand plaisir des enfants. Toutes les activités avaient été longuement préparées en aval afin de garantir un accueil de qualité. Durant cette semaine ensoleillée, 40 enfants de 2 ans à 12 ans sont venus à la rencontre des sorcières, des lièvres, des chasseurs,...



Le **lundi**, les enfants ont pu découvrir la légende des sorcières-hiboux de Metzert. Ils ont réalisé de superbes masques de hiboux, créé l'arbre des sorcières-hiboux, participé à plein de petits jeux mis en place par les accueillant(e)s.



Le **mardi** a été la journée du sorcier de Nobressart et le voleur de lait. Les enfants ont créé des vaches géantes, construit le village de Nobressart en miniature, appris à traire une vache, goûté des produits laitiers et la crème chantilly qui ont régalé tout le monde.



Le **mercredi**, la sorcière-lièvre a fait son apparition avec son lot d'activités comme la création de forêts à la manière des jardins japonais pour les plus grands et la confection d'oreilles de lièvre pour les plus petits. L'après-midi, les enfants sont partis sur la piste de la sorcière-lièvre. Ils ont rencontré plein de personnages : un chasseur, un chat, un lapin qui les ont amenés à la sorcière. La vilaine sorcière était cachée dans les couloirs de l'école. Mais elle n'était pas si vilaine que ça, ses poches étaient remplies de bonbons.



Le **jeudi**, les enfants sont partis sur les traces du lièvre de Lottert. Le matin, les plus petits se sont transformés en lièvre et les plus grands en chasseur. L'après-midi a laissé place à un grand jeu ; le soleil était bien présent, ce qui a permis de passer une superbe journée.

Le **vendredi**, les enfants ont appris à connaître le cochon sorcier. Ils ont fabriqué des croix colorées qu'ils ont érigées dans la pelouse de l'école. Ces croix faisaient partie du décor de la pièce de théâtre qu'ils ont préparée tout au long de la journée. La petite pièce de théâtre, mise en scène par tous les enfants, a été présentée aux parents en fin de journée. Cela a permis de clôturer cette semaine remplie de joie, de rires, de rencontres, ... en beauté.

*Un grand merci pour votre confiance  
L'équipe du service communal d'accueil extrascolaire  
« Les Enfants d'abord »*





# Plaine de jeux du CPAS 2022



*Durant ces vacances d'été, le CPAS d'Attert a organisé sa plaine de jeux annuelle. Elle s'est déroulée sur le site de l'école d'Attert du 25 juillet au 12 août inclus.*

La plaine a été axée autour de **TROIS THÈMES** différents :

- La première semaine sur le thème « **TOUR DU MONDE** »
- La seconde était dédiée au « **CIRQUE** »
- La troisième était organisée autour des « **JEUX OLYMPIQUES** »

Un barbecue, une excursion au parc Chlorophylle, une chasse aux trésors et une kermesse ont ponctué le déroulement de la plaine de jeux. Les participants ont aussi préparé et réalisé des jeux intersection avec l'aide des animateurs.

Les enfants ont pu également prendre part à différentes activités telles qu'un cours de zumba, l'élaboration de préparations culinaires, une après-midi intergénérationnelle au home,...

La coordinatrice, Aline Rosman, et les animateurs, encadrés par les assistantes sociales Magaly Decker et Eloïse Lanotte, ont fait preuve de beaucoup de professionnalisme. Merci à tous pour cette belle réussite et toute l'équipe vous donne d'ores et déjà rendez-vous l'été 2023 pour de nouvelles aventures tout aussi passionnantes !

**Coordinatrice : Aline Rosman**

**Animateurs : Clara Bastin, Collignon Théo, De Spiegeler Noémie, François Romane, Fonck Hugo, Matthias Pepe, Rossi Louis, Thill Julian.**





# Conseil communal des Enfants



Lors de leur prestation de serment, les membres du Conseil communal des Enfants ont annoncé leurs intentions pour cette année : « Ce qui nous a motivé de venir au Conseil communal des Enfants, c'est de défendre nos idées pour mieux connaître la commune et pour la rendre plus jolie encore. Nous avons choisi cette année de semer et de planter pour lutter contre le réchauffement climatique, protéger les animaux, les forêts. Nous voulons donner de la couleur et des végétaux à nos villages en plantant des arbres, des fleurs, en partageant des semences. Nous allons consulter des spécialistes du Parc Naturel, de la DNF, ... pour nous conseiller dans nos actions. »



Prestation de serment devant le bourgmestre. Les enfants sont accompagnés dans leurs travaux par Bernadette Heynen (échevine de l'Enfance) et Patrick Rausch (Coordinateur de l'Accueil Temps Libre).



# Le Zéro Déchet s'invite dans la hotte de Saint-Nicolas



*Cette année, un Saint Nicolas nouvelle version a rendu visite à nos petites têtes blondes. En effet, cinq écoles ont rejoint le projet « Saint-Nicolas passe par chez moi » de l'Observatoire de l'Environnement, qui propose des sachets zéro déchet (avec contenant biodégradable) plus qualitatifs que quantitatifs. Tout bénéfique pour la santé, l'environnement et la valorisation de nos savoir-faire locaux ! L'asbl Bettie, qui œuvre pour le circuit-court dans la commune, a été associée et ce sont 455 sachets au total qui ont été distribués...*

**Les enfants ont pu se régaler avec une mandarine bio coopérative sicilienne (Bio-Vallée - Vance), un Saint-Nicolas creux chocolat au lait (Deremiens - Prouvy), une guimauve vanille ou violette (Confi-sens - Ochamps), un bonbon gomme de Pepinster (Epices & Tout - Arlon), et un biscuit « Sage comme une image » (Ohlala c'est bon - Frassem).**

Combiner circuit court, friandises de qualité et zéro déchet, tel était l'objectif de cette opération.

**Commune pilote du Zéro Déchet depuis 2018, Attert est en effet pionnière en la matière.**

Dans cette politique Zéro Déchet, réduire la quantité d'emballages est une piste !

Il est à signaler que la Commission Européenne vient de donner un nouveau coup d'accélérateur dans cette chasse aux emballages. L'Europe vise en effet à limiter les déchets d'emballages, encourager la réutilisation et rendre tous les emballages recyclables d'ici 2030.

**Attert a toujours eu une longueur d'avance et a toujours été innovante dans beaucoup de domaines. L'opération Saint Nicolas de cette année en est une nouvelle fois la preuve.**

Soulignons un chiffre : chacun d'entre nous utilise en moyenne ½ kg d'emballage par jour (emballage de toute sorte). Il faut réduire cette consommation souvent inutile.

**Les pistes de « travail » sont notamment :**

- Une harmonisation européenne
- Influencer le secteur de la production, les entreprises
- Sensibiliser les consommateurs ... et pourquoi pas directement les enfants.
- Sensibiliser à la réutilisation, seconde main (jeux, vêtements,...)





# Plan de cohésion sociale :

## un grand merci pour votre participation

*Retour en image sur les dernières activités du Plan de cohésion sociale*

- **Conférence d'Hélène Sevrin** « Quelles sont les conséquences du stress sur vos intestins ? » du 20 octobre 2022



- **Match d'impro du 18 novembre 2022** - Deux équipes s'affrontent



- **Opération Smile Box 2022** - Durant la période de Noël, la Smile Box permet d'offrir un présent aux personnes plus démunies, isolées, fragilisées. Elle permet de transmettre un peu de baume au cœur via une boîte remplie de petits présents.



**ON NE PASSE PAS AU NUMÉRIQUE DU JOUR AU LENDEMAIN**

Altéo

Vous êtes à l'aise avec les outils connectés et vous aimez donner de votre temps pour aider les autres ?  
**DEVENEZ AIDANT NUMÉRIQUE !**  
 Plus d'infos sur le projet auprès du Plan de Cohésion Sociale  
 ☎ 063 24 27 70 ou ✉ [stephanie.annet@attert.be](mailto:stephanie.annet@attert.be)  
 Les Aidants Numériques, bientôt dans votre Commune, en partenariat avec Altéo Luxembourg.

# La Commission culturelle vous propose



Dès le mois de février 2023, dans les locaux de l'Administration communale d'Attert, à l'initiative de sa Commission culturelle, pour répondre à la demande de celles et de ceux qui ont déjà marqué de l'intérêt pour ces activités, nous vous invitons chaleureusement à nous rejoindre pour partager cette passion des Arts. Deux possibilités, distinctes ou complémentaires, s'offrent à vous :

## Conférencier : Emmanuel Grégoire

**1. suivre un cours d'Histoire de l'Art le vendredi après-midi entre 14 h 30 et 16 h 30 qui se composera de 10 rencontres aux dates suivantes :** 10 et 17 février ; 03, 10, 17, 24 et 31 mars ; 14, 21 et 28 avril 2023. Ce cours retracera la carrière de grands artistes, déclinera un thème à travers différentes époques, présentera un courant artistique en évoquant les différentes facettes de celui-ci. PAF : 60€ payables sur le compte BE91 0910 0049 9476 - Communication cours art Renseignements : Patrick Rausch 063/24.27.80

**2. assister ponctuellement ou à l'ensemble des 5 conférences proposées le premier mercredi du mois à 20 h 00 (01/02, 01/03, 05/04, 03/05, 07/06) et constituant un cycle intitulé : Des femmes indélébiles.** PAF : 5€

01/02

Agnès Sorel : la première des influenceuses. Quand les habits d'une femme influencent la société



01/03

Avant de devenir Madame Robert Schumann, elle s'appelait Clara Wieck



05/04

Femmes d'artistes. Qu'en aurait-il été sans elles à leurs côtés ?



03/05

Chanel après Coco. L'ascension fulgurante de Gabrielle à CHANEL



07/06

Pina Bausch – danseuse avant d'être chorégraphe. Quand la danse devient une nécessité vitale



## 2023 : Les premières dates

En plus des rencontres « Histoire de l'art », les membres de la Commission culturelle ont le grand plaisir de vous inviter aux activités qu'ils préparent depuis quelques mois déjà.

### Voici les premières dates réservées :

- **14 avril 2023 à 20h00 - Spectacle « L'Âge de Bière »** : l'asbl Le Tilleul et la Société Royale Concordia vous présentent le spectacle d'Eric Boschman avec le soutien de la commission culturelle d'Attert.  
PAF : 30€. Réservations : tilleul.asbl@yahoo.fr  
Paiement vaut réservation BE39 7320 5064 0519

- **23 et 24 juin 2023 - Fête de la Musique**

- **18 et 19 novembre 2023 - Salon du Livre**

**De plus amples renseignements vous seront donnés ultérieurement**





# Heinstert : Du club des jeunes au Tilleul 50 ans d'histoires

Ce livre existe grâce à un groupe de rédacteurs qui a offert son temps pour essayer de restituer l'esprit et les histoires des 50 premières années de l'Asbl Le Tilleul, le tout sur base d'un travail conséquent de récolte d'informations, de photos, d'articles de presse, de comptes-rendus, de témoignages, d'anecdotes...

**Vous pouvez passer commande à l'adresse suivante :**  
[tilleul.asbl@yahoo.fr](mailto:tilleul.asbl@yahoo.fr)

**Prix de vente 25 euros**  
**Couverture : Palix**



# Attert : l'officine des potiers Buttel et Un pot à oille de la faïencerie Poncelet

L'a.s.b.l. G.R.A.S.B./Musée d'Autelbas vient d'éditer son 51ème cahier. Il s'agit d'un ouvrage collectif de 110 pages (format A4) publié sous le titre : « **ATTERT. L'officine des potiers BUTTEL et Un pot à oille de la faïencerie PONCELET** ». Il est vendu au prix de 25 €.

Après une introduction par le Député Bourgmestre d'Attert, Josy Arens, on découvre plusieurs études :

- un article de Guy Fairon : « L'officine des potiers Buttel (XIXe s.). Un dépôt de rebuts de poteries. Synthèse des connaissances. ».
- Vient ensuite une étude de Marcel Lamberty : « Généalogie de la branche des potiers Buttel ».
- On poursuit avec un article de Guy Fairon : « Un pot à oille de la faïencerie Poncelet (1780-1809) ».
- Et on termine avec une étude de Jean-Marie Yante : « La poterie en terre en Belgique (fin XIXe-début XXe s.) ».

La publication s'adresse au monde scientifique mais aussi à un large public intéressé par cette industrie céramique régionale de la fin du XVIIIe s. et durant tout le XIXe s..

Le musée d'Autelbas qui présente les vestiges d'une officine locale de potiers carolingiens (Xe s.), s'intéresse également aux autres lieux de production de céramiques dans nos régions. C'est notamment pour cette raison qu'Attert figure parmi nos choix d'études.

**Pour d'autres renseignements : 063/234639 - [info@autelbas.be](mailto:info@autelbas.be) - [www.autelbas.be](http://www.autelbas.be)**



# Clôture des berges des pâtures le long de cours d'eau

## Anzänke vun den Uferen am Fall vun enger Weed laanscht engem Gewässer



Am Kader vum Schütze vun den Iwwerflächegewässer, ass eng nei Reegel bäikomm. Et ass am Fong net wierklech eppes Neies well d'Anzänke vun de Weede laanscht de Gewässer schonn an de 70. Joer obligatoresch war. Mee deemools haten eng gutt Hallschent vun de Gemengen (och Attert) eng Derogatioun ugefrot. An Natura2000 Gebieder, ass déi Derogatioun schonn de 1. Januar 2015 opgehewe ginn. Vum 1. Januar 2023 gétt d'Anzänke vun all de Weede laanscht Gewässer obligatoresch a keng Derogatioun wäert dann nach méiglech sinn.

Den Zonk muss minimal 1m vun der Uewerkant vum Ufer gesat ginn.

D'Obligatioun fir d'Parzelle laanscht Gewässer anezänken ass och gültig fir déi net klasséiert Gewässer am Natura2000 Gebiet, an den Drenkwaasserschutzonen (IIA an IIB) esou wéi op spezifesche Platze déi vun der Regierung bestëmmt gi sinn.

Dans le volet « protection des eaux de surfaces », une nouvelle règle vient s'ajouter aux mesures déjà présentes. Il ne s'agit pas vraiment de quelque chose de « nouveau » puisque l'obligation de clôturer les bords de pâtures date des années 70. Toutefois une bonne moitié des communes avaient pu bénéficier de dérogations à l'époque (dont Attert). En zone Natura 2000, la dérogation s'arrêtait déjà au 1er janvier 2015 et à partir du 1er janvier 2023 l'obligation de clôturer les berges des cours d'eau en bords de pâtures se généralise et plus aucune dérogation ne sera possible ! Cette mesure est valable pour tous les cours d'eau classés (1ère, 2ème et 3ème catégorie)

Les cours d'eau « non-classés » ne sont concernés que sur des zones spécifiques (Natura 2000, zones de captage, etc,...)

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le PNVA au 063/22 78 55



# Un nouveau tiers-lieu à Attert : le 360



Comme nous vous l'avons déjà partagé cet été, la Commune a fait l'acquisition de l'ancienne auberge du Val d'Attert dans le but de la réhabiliter en une « Maison régionale et transfrontalière des initiatives citoyennes ». Magnifique initiative ! L'ASBL Vibrerlocal Arelerland (alias VLA) a été mandatée pour travailler main dans la main avec le Collège, et en particulier Jean-Marie Meyer, sur ce projet de tiers-lieu.

L'une de ses premières missions a été de vous rencontrer, citoyen.ne.s de la Vallée, et d'être à votre écoute. Depuis le mois de septembre, des activités de consultation citoyenne ont été organisées, comme par exemple dans le cadre de la Fête du Parc à Attert. Des membres de Vibrerlocal y tenaient un stand et, tout au long de la journée, ils ont eu le bonheur d'échanger avec certain.e.s d'entre vous, de recueillir vos premières propositions ainsi que vos attentes concernant la réhabilitation du bâtiment. Sur base de ces premiers éléments, un sondage a été publié en ligne et diffusé plus largement. Ensuite, un événement public a été organisé pour vous permettre, dans un esprit convivial, d'aller plus loin dans la réflexion et de visiter le bâtiment. C'était une magnifique opportunité de rêver de ce nouvel espace et de s'y projeter plus concrètement !

Une journée a également été consacrée à l'architecture du bâtiment. Trois architectes passionnés se sont rencontrés et ont commencé à échanger sur des bases concrètes, en s'imprégnant des possibilités du lieu et en se basant sur les résultats de la consultation citoyenne. C'est d'ailleurs suite à ces échanges qu'une proposition de nom a été lancée : le 360 ! On vous laisse imaginer pourquoi...

En étroite collaboration avec la commune, un appel à projets « Tiers-Lieux Ruraux » a été complété et déposé fin octobre auprès de la Région wallonne, afin de soutenir le démarrage du projet. Les candidatures ayant été fort nombreuses, le tiers-lieu d'Attert n'a malheureusement pas été retenu. Mais cela n'empêche ni la Commune ni VLA de continuer à avancer dans la création du tiers-lieux attertois !

À ce stade de la consultation, on peut déjà dire que les citoyen.ne.s de la Vallée attendent de pouvoir se rencontrer dans ce nouvel espace pour s'y restaurer, s'y divertir, s'y instruire et partager des connaissances. Durant le premier trimestre 2023, VLA se remettra en mouvement avec de nouvelles activités pour continuer à construire ensemble un lieu qui vous ressemble. Vous pouvez compter sur nous !



“

À ce stade de la consultation, on peut déjà dire que les citoyen.ne.s de la Vallée attendent de pouvoir se rencontrer dans ce nouvel espace pour s'y restaurer, s'y divertir, s'y instruire et partager des connaissances.

”



Pour nous suivre :  
<https://www.facebook.com/vlarelerland>



Pour en savoir plus sur ce projet :  
<https://www.vibrerlocal.com/projets/141/>



Pour nous contacter :  
[info.vla@vibrerlocal.com](mailto:info.vla@vibrerlocal.com)

# AGENDA



Les diverses activités auront lieu si les autorisations nécessaires sont obtenues.

N'hésitez pas à contacter votre administration communale au 063/24.27.70 ou via l'adresse mail [administration@attert.be](mailto:administration@attert.be) pour tout renseignement complémentaire quant à la réalisation de vos activités.

Vous pouvez vérifier si votre manifestation a besoin d'une autorisation communale sur [www.attert.be/commune/vie-politique/dossier-securite](http://www.attert.be/commune/vie-politique/dossier-securite).



## FÉVRIER 2023

### VENDREDI 10 FÉVRIER 2023 DE 14H30 À 16H30

Commission culturelle d'Attert

#### Cours d'histoire de l'art

Lieu : Administration communale 107, Voie de la Liberté Attert  
Renseignements : Patrick Rausch – [patrick.rausch@attert.be](mailto:patrick.rausch@attert.be)

### DIMANCHE 12 FÉVRIER 2023 À 15H

Sabaidi Enfants du Monde

#### « Jazz pour Tous » Concert par l'orchestre « Opus Ar Big Band »

Les musiciens de l'OPUS, issus de notre région, se rassemblent pour leur plaisir et pour le nôtre. Ils nous emmèneront sur les Routes du Funk, du Swing et du Jazz sous la baguette de leur talentueux chef, Olivier LEQUY.

Lieu : Salle Concordia Heinstert

Prévente : 15€

Renseignements et préventes :

Francis Lepère : [francis.lepere@yahoo.fr](mailto:francis.lepere@yahoo.fr) – 0496/80.11.44

Daniel Thiry 0495/24.69.81



### DIMANCHE 12 FÉVRIER 2023

Ecole communale de Nobressart

#### Petit déjeuner



### MARDI 14 FÉVRIER 2023 À 13H30

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

#### Conférence « phytolice » : Gestion raisonnée des plantes toxiques en prairie permanente dans le cadre de l'agriculture biologique et conventionnelle.

Lieu : Salle Robert Schuman 107, Voie de la Liberté 6717 Attert

Renseignements et inscriptions : [parcnaturel@attert.be](mailto:parcnaturel@attert.be) – 063/22 78 55 – [www.pnva.be](http://www.pnva.be)

### VENDREDI 17 FÉVRIER 2023 DE 14H30 À 16H30

Commission culturelle d'Attert

#### Cours d'histoire de l'art

Lieu : Administration communale 107, Voie de la Liberté Attert

Renseignements : Patrick Rausch – [patrick.rausch@attert.be](mailto:patrick.rausch@attert.be)

### MERCREDI 22 FÉVRIER 2023 À 20H

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

#### Conférence sur le loup

par Vinciane Schockert, travaillant sur le Réseau Loup et Martin Lepage agent DNF du triage d'Attert qui viendront répondre à nos questions sur cette espèce emblématique.

Lieu : Salle Robert Schuman 107, Voie de la Liberté 6717 Attert

Renseignements et inscriptions : [parcnaturel@attert.be](mailto:parcnaturel@attert.be) – 063/22 78 55 – [www.pnva.be](http://www.pnva.be)

### DIMANCHE 26 FÉVRIER 2023

Club de la Fontaine de Nobressart

#### Allure libre « Les bosses de Nobressart »

Départ : 10h 6 et 13km

Départ 10h10 1.5km course des jeunes

Circuit : routes et chemins forestiers

Renseignements : Thieltgen Eric

[thieltgen.eric@gmail.com](mailto:thieltgen.eric@gmail.com) – 0491/76.12.34



## MARS 2023

### MERCREDI 1ER MARS 2023 À 20H

Commission culturelle d'Attert

#### Cycle de conférences « Des femmes indélébiles »

Avant de devenir Madame Robert Schumann, elle s'appelait Clara Wieck

Lieu : Administration communale 107, Voie de la Liberté Attert

Renseignements : Patrick Rausch – [patrick.rausch@attert.be](mailto:patrick.rausch@attert.be)



**VENDREDI 3 MARS 2023 DE 14H30 À 16H30****Commission culturelle d'Attert****Cours d'histoire de l'art**Lieu : Administration communale 107, Voie de la Liberté Attert  
Renseignements : Patrick Rausch – patrick.rausch@attert.be**SAMEDI 4 MARS 2023****Club des jeunes Heinstert****Grand feu**19h30 : Marche aux flambeaux  
20h : Allumage du feu  
21h : Soirée dansante  
Lieu : Lotissement d'Heinstert**VENDREDI 10 MARS 2023 DE 14H30 À 16H30****Commission culturelle d'Attert****Cours d'histoire de l'art**Lieu : Administration communale 107, Voie de la Liberté Attert  
Renseignements : Patrick Rausch – patrick.rausch@attert.be**DIMANCHE 12 MARS 2023 À 12H****Sabaidi Enfants du Monde****Opération « Bol de Riz » aux arômes brésiliens**

Venez déguster un repas à base de riz à la Brésilienne (repas complet) et aussi suivre les projets SABAIID réalisés et en cours de réalisation.

Lieu : Salle de La Fontaine à Nobressart  
Participation : 15 euros adulte / 7 euros enfant  
Renseignements et inscriptions : Francis Lepère : francis.lepere@yahoo.fr – 0496/80.11.44 – 0478/73.7510  
Daniel Thiry 0495/24.69.81**VENDREDI 17 MARS 2023 DE 14H30 À 16H30****Commission culturelle d'Attert****Cours d'histoire de l'art**Lieu : Administration communale 107, Voie de la Liberté Attert  
Renseignements : Patrick Rausch – patrick.rausch@attert.be**SAMEDI 18 MARS 2023****Club de la Fontaine de Nobressart****Trail « L'Elchertoise de JPP »**Départ 9h : 50km  
Départ 9h45 : 25km  
Départ 10h30 : 14km

Le parcours se veut accessible à tous, des coureurs expérimentés aux amateurs, tous trouvent leur bonheur dans une course abordable offrant des paysages magnifiques en passant du bassin du Rhin à celui de la Meuse

Renseignements :  
info@nobressart.be - 0467/11.11.55 – 0491/76.12.34  
Inscription : www.nobressart.be/jpp**SAMEDI 18 MARS 2023****Le Tilleul asbl****Saint Patrick : Concert Rock Celtique**Lieu : Salle du Tilleul Heinstert  
Renseignements : tilleul.asbl@yahoo.fr**SAMEDI 18 MARS 2023 À 20H****Club des jeunes de Lottert****Grand feu de Lottert**Lieu : Rue de la Brasserie 6717 Lottert  
Contact : cdj.lottert@gmail.com**VENDREDI 24 MARS 2023 DE 14H30 À 16H30****Commission culturelle d'Attert****Cours d'histoire de l'art**Lieu : Administration communale 107, Voie de la Liberté Attert  
Renseignements : Patrick Rausch – patrick.rausch@attert.be**WEEKEND DU 24 AU 26 MARS 2023****Royale Concordia Heinstert****Carnaval Heinstert**➤ **Vendredi 24 mars 2023 à 21h : bal des années 80 – 90**

Lieu : Salle Concordia Heinstert

➤ **Samedi 25 mars 2023**

de 15h à 17h : bal des enfants

18h : intronisation du prince Carnaval

21h : bal du carnaval

Lieu : Salle Concordia Heinstert

➤ **Dimanche 26 mars 2023 dès 14h30 : 33ème cortège carnavalesque dans les rues du village**

Renseignements : thierymich@yahoo.fr 063/22.27.87

**SAMEDI 25 MARS 2023 À 10H****Parc naturel de la Vallée de l'Attert****Atelier greffage des Prunus**

Cette formation vous fera découvrir des techniques de greffages avancés.

Lieu : 317 Quartier du Moulin impérial à Nobressart  
Renseignements et inscriptions : parcnaturel@attert.be – 063/22 78 55 – www.pnva.be**DIMANCHE 26 MARS 2023 DE 14H À 18H****Le Festival Do It Yourself fait son grand retour !**

Lieu : Cothurne à Attert

Envie d'apprendre la multiplication des végétaux, la lactofermentation, les massages parents – enfants, réparer de l'électronique ou découvrir la dentellerie ? Le Festival Do It Yourself c'est tout ça et bien plus encore. Le Festival veut mettre en lumière le potentiel d'une économie du don, des savoir-faire et des connaissances partagées. Vous avez envie de partager un savoir-faire qui permet de réutiliser, créer, réparer, recycler, diminuer ses déchets, se sentir mieux avec soi ou les autres ? N'hésitez pas à nous contacter (festivaldiyattert@gmail.com). Entrée libre.

**MERCREDI 29 MARS 2023 À 20H****Parc naturel de la Vallée de l'Attert****Conférence sur le castor**

par Sébastien Lezaca, écopédagogue CNB

Lieu : Salle Robert Schuman

Renseignements et inscriptions : parcnaturel@attert.be – 063/22 78 55 – www.pnva.be

**VENDREDI 31 MARS 2023 DE 14H30 À 16H30**

Commission culturelle d'Attert

*Cours d'histoire de l'art*

Lieu : Administration communale 107, Voie de la Liberté Attert  
Renseignements : Patrick Rausch – patrick.rausch@attert.be

**VENDREDI 31 MARS 2023**

Club de la Fontaine Nobressart

*Marche du Télévie nocturne*

Départ de la salle du village  
Renseignements : Stéphanie Bar – tigma\_stef@hotmail.com

**AVRIL 2023**

**DIMANCHE 2 AVRIL**

Attert en fête

*Bourse et spectacle de magie*



De 8h à 13h : Bourse aux jouets, vêtements (bébé, enfants, grossesse) et articles de puériculture  
16h : Spectacle de magie Max le Magicien  
Max le Magicien viendra émerveiller petits et grands avec ses tours de magie  
Lieu : Salle du Cothurne Attert  
Renseignements : attertenfete@gmail.com

**DIMANCHE 2 AVRIL 2023**

Ecole communale de Heinstert

*Marche houblonnée avec animations pour enfants*

**MERCREDI 5 AVRIL 2023 À 20H**

Commission culturelle d'Attert

*Cycle de conférences « Des femmes indélébiles »*

Femmes d'artistes. Qu'en aurait-il été sans elles à leurs côtés ?  
Lieu : Administration communale 107, Voie de la Liberté Attert  
Renseignements : Patrick Rausch – patrick.rausch@attert.be

**SAMEDI 8 AVRIL 2023**

Club de la Fontaine de Nobressart

*Chasse aux œufs*



Chasse aux œufs à la plaine du village  
Renseignements : Stéphanie Bar – tigma\_stef@hotmail.com

**VENDREDI 14 AVRIL 2023 DE 14H30 À 16H30**

Commission culturelle d'Attert

*Cours d'histoire de l'art*

Lieu : Administration communale 107, Voie de la Liberté Attert  
Renseignements : Patrick Rausch – patrick.rausch@attert.be

**VENDREDI 14 AVRIL 2023 À 20H00**

Le Tilleul asbl et Royale Concordia Heinstert

En collaboration avec la commission culturelle d'Attert

*Spectacle d'Eric Boschman : L'Age de Bière*

Première partie : Salim Shady  
Lieu : Salle Concordia Heinstert  
Renseignements : tilleul.asbl@yahoo.fr

**SAMEDI 15 AVRIL 2023 À 20H**

Harmonie Royale Aurore de Thiaumont

*Concert de Gala*

Lieu : Salle Aurore 183, rue du Marquisat à Thiaumont  
Renseignements et inscriptions : aurore.thiaumont@gmail.com – www.aurore-thiaumont.be

**VENDREDI 21 AVRIL 2023 DE 14H30 À 16H30**

Commission culturelle d'Attert

*Cours d'histoire de l'art*

Lieu : Administration communale 107, Voie de la Liberté Attert  
Renseignements : Patrick Rausch – patrick.rausch@attert.be

**WEEKEND DU 21 AU 23 AVRIL 2023**

*Télévie Attert 2023*

**SAMEDI 22 AVRIL 2023 À 9H**

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

*Balade d'identification des plantes médicinales et comestibles* par Renata Witkowska, chargée de mission du Parc.

Renseignements et inscriptions : parcnaturel@attert.be – 063/22 78 55 – www.pnva.be

**SAMEDI 22 AVRIL 2023**

Ecole communale de Nobressart

*Fête de l'école*

**DIMANCHE 23 AVRIL 2023**

Royale Concordia Heinstert

*Concert de printemps*

11h15 : concert apéro par la « Concordia »  
13h : Repas  
15h : concert par une société invitée « Harmonie de Vance »  
Lieu : Salle Concordia  
Renseignements : thierymich@yahoo.fr 063/22.27.87

**MERCREDI 26 AVRIL 2023 À 20H**

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

*Conférence sur la migration des oiseaux*

par Olivier Dugaillez, écopédagogue CNB  
Lieu : Salle Robert Schuman 107, Voie de la Liberté 6717 Attert  
Renseignements et inscriptions : parcnaturel@attert.be – 063/22 78 55 – www.pnva.be

**VENDREDI 28 AVRIL 2023 DE 14H30 À 16H30**

Commission culturelle d'Attert

*Cours d'histoire de l'art*

Lieu : Administration communale 107, Voie de la Liberté Attert  
Renseignements : Patrick Rausch – patrick.rausch@attert.be



**WEEKEND DU 29 ET 30 AVRIL 2023*****Inauguration du hall sportif „Um Bruch“***

Activités sportives et non-sportives organisées au hall sportif dans le but de le faire connaître à la population communale, de promouvoir ses activités, attirer de nouveaux utilisateurs potentiels et resserrer les liens entre les différents clubs utilisateurs occupant déjà l'infrastructure. Programme à venir.  
Lieu : Hall sportif « Um Bruch » Rue au Village, 3 6717 Tontelange  
Renseignements : Timothée Goedert 0471/50.61.66 – centrespportif@attert.be

**MAI 2023****LUNDI 1ER MAI 2023 À 7H**

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

***Aube des oiseaux : observation de notre avifaune***

avec Olivier Dugaillez, écopédagogue CNB  
Renseignements et inscriptions : parcnaturel@attert.be – 063/22 78 55 – www.pnva.be

**LUNDI 1<sup>ER</sup> MAI 2023**

Le Tilleul asbl

***Maikranz***

Lieu : Salle du Tilleul Heinstert  
Renseignements : tilleul.asbl@yahoo.fr

**MERCREDI 3 MAI 2023 À 20H**

Commission culturelle d'Attert

***Cycle de conférences « Des femmes indélébiles »***

Chanel après Coco. L'ascension fulgurante de Gabrielle à CHANEL  
Lieu : Administration communale 107, Voie de la Liberté Attert  
Renseignements : Patrick Rausch – patrick.rausch@attert.be

**WEEKEND DU 5 AU 7 MAI 2023**

Asbl Animation Lischertoise

***Fête au village***

Informations et contact : Amélie Antoine 0498/33.66.31

**MERCREDI 17 MAI 2023 À 17H**

Groupe Animation Lottert

***Fête du Maitrank, théâtre et animations***

Pièce de théâtre proposée par l'atelier Tribal Souk de Lottert  
Dégustation de la cuvée 2023  
Lieu : WeierPark de Lottert Rue de la Brasserie, 510  
Renseignements : gal.lottert@gmail.com – 063/44.58.04

**WEEKEND DU 18 AU 21 MAI 2023**

Harmonie Royale Aurore de Thiaumont

***Kermesse de Thiaumont***

Jeu 18 mai à 14h30 : Hämmelsmarch  
Vendredi 19 mai à 19h : Fête de l'école de musique  
Samedi 20 mai à 19h : Kiirmes Grill  
Dimanche 21 mai  
15h : Fête foraine  
16h : Concert de l'harmonie  
Lieu : Salle Aurore 183, rue du Marquisat à Thiaumont  
Renseignements et inscriptions : aurore.thiaumont@gmail.com – www.aurore-thiaumont.be

**WEEKEND DU 19 AU 21 MAI 2023**

Tontegrange

***19ème Festival Tontegrange à Tontelange***

Vendredi 19h30 : allure libre  
Samedi : après-midi familiale (ateliers et spectacles pour enfants) puis concert et bières en grange en soirée  
Dimanche : animation de rue et expos d'artistes puis concert et bières en grange en soirée  
Lieu : Tontelange  
Renseignements : www.tontelange.be - page Facebook – 0496/47.19.74

**MERCREDI 31 MAI 2023 À 20H**

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

***Conférence sur l'abeille noire***

par Francis Moureau, apiculteur  
Lieu : Salle Robert Schuman 107, Voie de la Liberté 6717 Attert  
Renseignements et inscriptions : parcnaturel@attert.be – 063/22 78 55 – www.pnva.be

**JUIN 2023****VENDREDI 2 JUIN 2023**

Ecole communale de Heinstert

***Fête de l'école*****DIMANCHE 4 JUIN 2023**

Cercle Culture et Loisirs

***Hämmelsmarch à Tontelange : défilé en musique dans le village en matinée***

Renseignement : 0496/47.19.74

**MERCREDI 7 JUIN 2023 À 20H**

Commission culturelle d'Attert

***Cycle de conférences « Des femmes indélébiles »***

Pina Bausch – danseuse avant d'être chorégraphe  
Quand la danse devient une nécessité vitale  
Lieu : Administration communale 107, Voie de la Liberté Attert  
Renseignements : Patrick Rausch – patrick.rausch@attert.be

**SAMEDI 10 JUIN 2023**

Ecole communale de Thiaumont

***Fête de l'école***

### DIMANCHE 11 JUIN 2023 À 9H

Groupe Animation Lottert

#### *Peinture vagabonde*

Matinée consacrée à la peinture en extérieur et au jeu de pétanque.

Apéro villageois et repas champêtre.

Renseignements : Brigitte Pallage – brigitte.pallage@gmail.com – 063/22.20.44

### SAMEDI 17 JUIN 2023 À 17H

La détente de Nothomb

#### *Fête de la gymnastique*



Lieu : Salle du village de Nothomb

Renseignements : Vincent Goffard – 0494/50.18.36

### WEEKEND DU 22 AU 26 JUIN 2023

Club de la Fontaine de Nobressart

#### *Fête au village*

Renseignements : Stéphanie Bar – tigrastef@hotmail.com

### VENDREDI 23 AU SAMEDI 24 JUIN 2023

Commission culturelle d'Attert

#### *Fête de la musique*

### MERCREDI 28 JUIN 2023 À 20H

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

#### *Conférence sur l'accueil de la biodiversité dans nos jardins*

par Pierre Jaaques de la Maison de l'Eau

Lieu : Salle Robert Schuman 107, Voie de la Liberté 6717 Attert

Renseignements et inscriptions : parcnaturel@attert.be – 063/22 78 55 – www.pnva.be

## JUILLET 2023

### DIMANCHE 2 JUILLET 2023

Club des jeunes Heinstert

#### *Jeux inter villages*

### DIMANCHE 23 JUILLET 2023 AU MATIN

Asbl Animation Lischertoise

#### *VTT et marche au départ de la Salle du village*

Informations et contact : Amélie Antoine 0498/33.66.31



## AOÛT 2023

### DIMANCHE 27 AOÛT 2023

Le Tilleul asbl

#### *Un beau dimanche au Tilleul : tournoi de pétanque*



Lieu : Salle du Tilleul Heinstert

Renseignements : tilleul.asbl@yahoo.fr

### DIMANCHE 27 AOÛT 2023 À PARTIR DE 10H

Asbl Animation Lischertoise

#### *Beer Walking*

Informations et contact : Amélie Antoine 0498/33.66.31

### MERCREDI 30 AOÛT 2023 À 20H

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

#### *Nuit de la chauve-souris*

Lieu : Salle Robert Schuman 107, Voie de la Liberté 6717 Attert

Renseignements et inscriptions : parcnaturel@attert.be – 063/22 78 55 – www.pnva.be

## SEPTEMBRE 2023

### WEEKEND DU 1ER AU 3 SEPTEMBRE 2023

Groupe Animation Lottert

#### *Fête à Lottert 'Kirmes am Duerf'*

Concours de pétanque – VTT Nocturne – Souper Spaghettis  
Corrida – Barbecue – Animations

Renseignements : gal.lottert@gmail.com – 063/44.58.04

### DIMANCHE 3 SEPTEMBRE 2023 À 12H

Attert en fête

#### *Barbecue des voisins d'Attert*

Lieu : Salle du Cothurne Attert

Renseignements : attertenfete@gmail.com

### DU 15 AU 18 SEPTEMBRE 2023

Le Tilleul asbl

#### *Kermesse au village*

Lieu : Salle du Tilleul Heinstert

Renseignements : tilleul.asbl@yahoo.fr

### DIMANCHE 17 SEPTEMBRE 2023

Club de la Fontaine de Nobressart

#### *Brocante*

Renseignements : Stéphanie Bar – tigrastef@hotmail.com



**SAMEDI 23 SEPTEMBRE 2023 À 20H**

Harmonie Royale Aurore de Thiaumont

*Festival d'harmonies*

Lieu : Salle Aurore 183, rue du Marquisat à Thiaumont  
 Renseignements et inscriptions : aurore.thiaumont@gmail.com –  
 www.aurore-thiaumont.be

**JEUDI 28 SEPTEMBRE 2023 À 20H**

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

*Nourrir l'humanité, acte 2*

Pièce de théâtre basée sur des témoignages d'agriculteurs par la  
 compagnie ADOC sur l'état de l'agriculture. La pièce sera suivie  
 d'un échange avec les acteurs.

Lieu : Salle du Cothurne Attert  
 Renseignements et inscriptions : parcnaturel@attert.be  
 063/22 78 55 – www.pnva.be

**OCTOBRE 2023****MERCREDI 25 OCTOBRE 2023 À 20H**

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

*Projection du film « Farine, sel, eau et savoir-faire »*

et débat avec Simon Menot, paysan, meunier, boulanger de la  
 ferme de l'Abreuvoir.

Lieu : Salle Robert Schuman 107, Voie de la Liberté 6717 Attert  
 Renseignements et inscriptions : parcnaturel@attert.be – 063/22  
 78 55 – www.pnva.be

**MARDI 31 OCTOBRE 2023**

Club de la Fontaine de Nobressart

*Halloween*

Cortège dans le village suivi d'une petite fête à la salle du village  
 Renseignements : Stéphanie Bar – tigma\_stef@hotmail.com

**MARDI 31 OCTOBRE 2023**

Le Tilleul asbl

*Cortège Halloween*

Lieu : Salle du Tilleul Heinstert  
 Renseignements : tilleul.asbl@yahoo.fr

**MARDI 31 OCTOBRE 2023 À 18H**

Asbl Animation Lischertoise

*Marche d'Halloween*

avec les enfants dans les rues du village  
 Informations et contact : Amélie Antoine 0498/33.66.31

**MARDI 31 OCTOBRE 2023 À 18H**

Attert en fête

*Cortège et fête d'Halloween*

Cortège des enfants pour la récolte des bonbons suivi d'une  
 réunion (petite restauration, boissons, musique) à la salle.

Lieu : Salle du Cothurne Attert  
 Renseignements : attertenfete@gmail.com

**NOVEMBRE 2023****DIMANCHE 5 NOVEMBRE 2023**

Cercle Culture et Loisirs

*Fête de la Saint-Hubert à Tontelange :  
messe et bénédiction des animaux*

Renseignements : 0496/47.19.74

**SAMEDI 18 NOVEMBRE 2023**

Harmonie Royale Aurore de Thiaumont

*Sainte-Cécile*

18h : concert à l'église de Thiaumont  
 19h30 : souper de la Sainte-Cécile à la salle Aurore  
 Lieu : Salle Aurore 183, rue du Marquisat à Thiaumont  
 Renseignements et inscriptions : aurore.thiaumont@gmail.com –  
 www.aurore-thiaumont.be

**SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 NOVEMBRE 2023**

Commission culturelle d'Attert&gt;

*Salon du livre***DIMANCHE 26 NOVEMBRE 2023 À 12H**

Asbl Animation Lischertoise

*Repas de Saint-Nicolas*

Lieu : Salle du village Lischert  
 Informations et contact : Amélie Antoine 0498/33.66.31

**DIMANCHE 26 NOVEMBRE 2023 DE 13H30 À 17H30**

Attert en fête

*Fête de Saint-Nicolas*

Saint Nicolas viendra rencontrer les enfants sages au milieu de  
 quelques jeux, animations, bricolage

Lieu : Salle du Cothurne Attert  
 Renseignements : attertenfete@gmail.com

**DIMANCHE 26 NOVEMBRE 2023**

Club de la Fontaine de Nobressart

*Saint-Nicolas*

Renseignements : Stéphanie Bar – tigma\_stef@hotmail.com

**MERCREDI 29 NOVEMBRE 2023 À 20H**

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

*Projection des courts-métrages amateurs  
sélectionnés au Festival International  
Nature Namur 2023*

Lieu : Salle Robert Schuman 107, Voie de la Liberté 6717 Attert  
 Renseignements et inscriptions : parcnaturel@attert.be – 063/22  
 78 55 – www.pnva.be



## SYNDICAT D'INITIATIVE DU VAL D'ATERT

### MARCHE EN GROUPE

Chaque jeudi 13h30 et chaque dimanche 9h30, le Syndicat d'initiative du Val d'Attert vous propose des marches en groupe de 8-10km

Agenda sur <http://www.attert-tourisme.be/>

#### Nouveauté

Les Pantouflardes : promenades de 5-6km en mode relax



**je cours pour ma forme** .com

**Attart**

**Session "Je cours pour ma forme"**

**Printemps 2023**

**Niveaux proposés :**

Niveau 1 : 0 - 5 km  
pour les débutants  
mercredi soir à 19h durant 12 semaines  
1er cours le 5 avril

Niveau 2 : 5 - 10 km  
jeudi soir à 19h durant 12 semaines  
1er cours le 6 avril

Rendez-vous au Cothurne à Attart.

**Organisation : Le club de gymnastique "La détente de Nothamb"**

vincogof@gmail.com - 0494/50.18.36  
INFO : [www.jecourspourmaforme.com](http://www.jecourspourmaforme.com)

**COURIR, POURQUOI PAS VOUS ?**

Avec "je cours pour ma forme" programme d'initiation à la course à pied, découvrez le plaisir de courir et ses bienfaits sur la santé !

- Sans esprit de compétition
- Dans une ambiance de groupe
- Encadré par un animateur

Ce programme s'adresse aux personnes peu ou pas sportives. Il respecte le rythme de chacun

## GROUPE ANIMATION LOTTERT

### ATELIER D'AQUARELLE



#### Apprenez à jongler avec l'eau et les couleurs

**Dimanche matin de 9h30 à 12h**

Dates : 19/02, 05/03, 19/03, 02/04, 16/04 et 11/06

Lieu : Chapelle St Pierre de Lottert 371, rue de la Barrière

Renseignements : Brigitte Pallage - via Facebook -brigitte.pallage@gmail.com - 063/22.20.44 - <https://cielles.skyrock.be>

### YOGA

#### Vous avez envie d'éveiller ce qu'il y a de meilleur en vous ?

Venez apprendre à mieux bouger, respirer, à vous concentrer et à vous détendre grâce à la pratique du Yoga.

**Les lundis de 19h30 à 20h30**

Lieu : WeierPark de Lottert (Rue de la Brasserie, 510)

Renseignements : Michèle KUNSCH - yogamichelekunsch@gmail.com - 0497/35.36.78

### LES CHAKR'ATELIERS

**Bien-être et méditation (pour débutants ou avancés). Apprendre à activer et harmoniser les centres d'énergie du corps.**

**Dates : 08/02, 16/02, 15/03, 29/03, 12/04, 26/04 de 19h30 à 21h (PAF libre)**

Lieu : Chapelle St Pierre de Lottert 371, rue de la Barrière

Renseignements : Yolande Mathey - via Facebook - 0479/12.78.04

### LES CHAKR'À PAPOTE :

**Un rendez-vous avec vous-même, dans une atmosphère de détente pour aborder un sujet de développement personnel, apprendre à méditer, à ressentir l'énergie, à se ressourcer.**

Café, infusions et petites douceurs (pour débutants ou avancés).

**Un vendredi par mois de 14h à 16h (PAF libre)**

Lieu : Chapelle St Pierre de Lottert (Rue de la Barrière, 371)

Renseignements : Yolande Mathey - contact via Facebook - 0479/12.78.04

### SOIRÉE CARTES : LES SAMEDIS DU WHIST



Le dernier samedi de chaque mois de 20h à 23h

Lieu : WeierPark de Lottert 510, rue de la Brasserie

Renseignements : Monique Mathay gal.lottert@gmail.com 063/44.58.04



## LE CHŒUR « A TAVERS CHANTS » RECRUTE

SI VOUS AVEZ LA PASSION DE CHANTER EN CHŒUR, SOYEZ LES BIENVENUS.



Essentiellement des voix basses, ténors et sopranos. Seul pré-requis pour les 3 pupitres, avoir une bonne voix et chanter juste. Connaître la musique est un atout. La régularité étant essentielle.

Contact : Nicole Goedert – 0495/28.09.20

## CROIX ROUGE

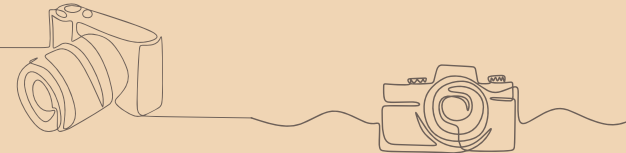
### COLLECTE DE SANG 2023

Salle du Cothurne à Attert de 16h à 20h

- Lundi 27 mars 2023
- Mardi 28 mars 2023
- Lundi 19 juin 2023
- Mardi 20 juin 2023
- Lundi 18 septembre 2023
- Mardi 19 septembre 2023
- Lundi 4 décembre 2023
- Mardi 5 décembre 2023



# Appel à vous !



*Un grand merci aux personnes qui ont participé à notre appel. Nous avons reçu de magnifiques photos de notre belle Vallée.*

La photo sélectionnée pour la couverture du bulletin communal de février nous a été envoyée par Pascale Meynckens. Merci à toutes et à tous de nous faire profiter de votre savoir-faire et de votre talent de photographe.

**Si vous aussi vous voulez voir votre photo en couverture des prochains bulletins communaux**, vous pouvez dès à présent envoyer vos photos libres de droit à l'adresse suivante : [marie-elisa.thieltgen@attert.be](mailto:marie-elisa.thieltgen@attert.be)



**COMMUNE D'ATPERT  
GEMENG ATERT**

Bulletin d'information · N°10 · Avril 2022

**Administration Communale**

Voie de la Liberté, 107 à 6717 ATPERT

Tél. : 063/24.27.70

Fax : 063/24.27.71

Mail : [administration@attert.be](mailto:administration@attert.be)

[www.attert.be](http://www.attert.be)

 Commune d'Attert-Gemeng Atert

**BUREAUX ACCESSIBLES  
DU LUNDI AU VENDREDI**

Lundi de 8h30 à 11h45

Mardi de 8h30 à 11h45

Mercredi de 8h30 à 11h45  
- 13h30 à 16h30

Jeudi de 8h30 à 11h45

Vendredi de 8h30 à 11h45  
- 13h30 à 16h30

**La Chemisière de la Vallée**

*Centre de repassage – Atelier  
couture retouches gérée par le  
CPAS d'Attert*

Chemin des Ecoliers, 205  
à 6717 HEINSTERT

Tél. : 063/41.12.88

Mail : [cpas@attert.be](mailto:cpas@attert.be)

**HORAIRE D'OUVERTURE**

Lundi de 7h15 à 12h15

Mardi de 8h15 à 12h15

Mercredi de 13h00 à 20h00

Vendredi de 13h00 à 19h00

Samedi de 9h00 à 12h00

**VENTE DE SACS POUBELLE**

**Bureau de la Poste**

Voie de la Liberté, 105 à 6717 ATPERT

Tél. : 022/01.23.45

**BUREAUX ACCESSIBLES  
DU LUNDI AU VENDREDI**

Lundi de 9h30 à 12h00

Mardi de 9h30 à 12h00

Mercredi de 10h30 à 12h00  
- 14h00 à 19h00

Jeudi de 9h30 à 12h00

Vendredi de 9h30 à 12h00

**Police communale**

Voie de la Liberté, 107 à 6717 ATPERT

Tél. : 063/44.01.90

Mail : [zp5297.attert@skynet.be](mailto:zp5297.attert@skynet.be)

**BUREAUX ACCESSIBLES  
DU LUNDI AU VENDREDI**

Lundi sur rendez-vous

Mardi sur rendez-vous

Mercredi de 8h à 12h

Jeudi sur rendez-vous

Vendredi de 13h à 17h

*Sauf circonstances spéciales*

**A.L.E.**

*Agence Locale pour l'Emploi*

Voie de la Liberté, 107 à 6717 ATPERT

Tél. : 063/24.27.87

Gsm : 0476/94.21.43

Mail : [ale@attert.be](mailto:ale@attert.be)

**BUREAUX ACCESSIBLES**

Jeudi de 14h à 16h

Sur rendez-vous le lundi après-midi

**Enseignement communal**

**HEINSTERT / THIAUMONT / NOBRESSART**

Mme BAUDOIN Sylvie  
Chemin des Ecoliers, 193  
à 6717 HEINSTERT  
Heinstert : 063/22.12.20  
Thiaumont : 063/57.73.50  
Nobressart : 063/22.59.38

**METZERT – TONTELANGÉ**

Mme MARECHAL Christine  
Millewee, 25  
à 6717 METZERT  
Tél. : 063/57.21.67

**NOTHOMB – ENOVA**

Mme DEMEUSE Véronique  
Rue Nicolas Roeltgen, 69  
à 6717 NOTHOMB  
Nothomb : 063/21.71.84  
Enova : 063/22.42.14

**TONTELANGÉ – ESVA**

La direction  
Gsm : 0485/21.25.02  
Tél. : 063/41.14.88

**ATPERT**

Mme COLLIN Véronique  
Rue des Potiers, 308  
à 6717 ATPERT  
Tél. : 063/23.51.68

**Recyparcs**

Route Attert-Schadeck à 6717 ATPERT

Tél. : 063/23.62.45

**HORAIRE D'OUVERTURE ÉTÉ  
(du 01/05 au 31/10)**

Du lundi au vendredi  
de 13h00 à 19h00

Samedi de 9h00 à 18h00

**HORAIRE D'OUVERTURE HIVER  
(du 01/11 au 30/04)**

Du lundi au vendredi  
de 12h00 à 18h00

Samedi de 9h00 à 18h00

**C.P.A.S.**

*Centre Public d'Action Sociale*

Voie de la Liberté, 109 à 6717 ATPERT

Tél. : 063/22.54.18

Mail : [cpas@attert.be](mailto:cpas@attert.be)

**BUREAUX ACCESSIBLES AU PUBLIC  
DU LUNDI AU VENDREDI**  
de 9h00 à 12h00 - 13h30 à 16h30  
*(sauf mercredi : 16h00)*

**PERMANENCES SOCIALES :**

**Lundi – Mardi – Jeudi**  
de 9h00 à 12h00 – 13h30 à 16h30

**Mercredi – Vendredi** de 9h00 à 12h00

DECKER Magaly (assistante sociale) :  
[magaly.decker@attert.be](mailto:magaly.decker@attert.be)

LANOTTE Eloise (assistante sociale) :  
[eloise.lanotte@attert.be](mailto:eloise.lanotte@attert.be)

**Parc naturel de la Vallée  
de l'Attert**

Voie de la Liberté, 107 à 6717 ATPERT

Tél. : 063/22.78.55

Mail : [parcnaturel@attert.be](mailto:parcnaturel@attert.be)

[www.pnva.be](http://www.pnva.be)

**BUREAUX ACCESSIBLES  
DU LUNDI AU JEUDI**

de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h30

**LE VENDREDI**

de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 15h30

**ONE Attert**

*Rencontre pendant la grossesse*

*Visites à domicile après la  
naissance*

*Dépistage visuel après 18 mois*

**POUR TOUTE INFO OU RDV :**

CHERRY Noémie

0493/31.62.64

[noemie.cherry@one.be](mailto:noemie.cherry@one.be)